

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COTE D'IVOIRE BEST OF » en abrégé « CI-BO »

Siège Abidjan, Abobo, Abidjan Abobo Anonkoi Kouté
non loin du carrefour Diallo ; Lot 715 ; Ilot 80, Lot 715,
Ilot 80

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 06/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COTE D'IVOIRE BEST OF » en
abrégé « CI-BO »

Objet: Négoce ;Transport ; Gestion de patrimoine ;
Conseils ; Et pour la réalisation de l'objet social :
-la location et la vente de tous biens meubles et
immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 8,000,000 F CFA divisé en (800.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 800 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, Abidjan Abobo Anonkoi
Kouté non loin du carrefour Diallo ; Lot 715 ; Ilot 80, Lot
715, Ilot 80

Dirigeant(s) M OUATTARA BASSERY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00356 du 17/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04399/GTCA/RC/2023 du 17/01/2023

